ACCIDENTS DU TRAVAIL : MIEUX ANALYSER POUR MIEUX PRÉVENIR

Mathieu Boissy : Carsat Auvergne
Stéphane Bierjon : Carsat Auvergne
Cédric Chaumeil : Carsat Rhône-Alpes
Gaëlle Postic : Carsat Rhône-Alpes

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

QUI SOMMES-NOUS ?

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail

3 missions au service des salariés et des entreprises



Plus de 20 MILLIONS de salariés couverts

2,5 millions d'établissements

INRS
Institut National de Recherche et de Sécurité

Promouvoir une culture de prévention des AT/MP

- Études et recherches
- Assistance
- Formation
- Information

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET CONSTATS
2. ACTION D'UNE ENTREPRISE
3. COMMENT AGIR ?
4. QUESTIONS-RÉPONSES

CONTEXTE ET CONSTATS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN CHIFFRE (FRANCE 2024)



20,8 Millions de salariés **+0,3%**



549 614 Accidents du travail **- 1,1%**



54 Millions de jours d'arrêt **+ 5,8%**



34 302 Nouvelles Incapacités Permanentes **+ 1,6%**

764 accidents mortels reconnus **+ 5 ATM**

LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS: UNE PRIORITÉ NATIONALE

2022-2025 un plan gouvernemental spécifique

=> une priorité d'action pour les Services Prévention des Carsat

2026-2030 un axe du Plan Santé au Travail 5 (PST5)



notamment parmi les publics particulièrement exposés :

jeunes et intérimaires.

https://travail-emploi.gouv.fr/le-plan-sante-au-travail-2026-2030

LES CONSTATS

Des réactions spontanées

- ✓ **Fatalité**
- ✓ **Hasard**
- ✓ **Comportement**
- ✓ **Erreur / responsabilité**
- ✓ **Manque d'esprit de sécurité**
- ✓ **Confusion entre causes et mesures**

LES CONSTATS

Un risque de dérive vers une recherche de responsabilité

- **Une opinion**
 - **A mon avis**
- **Un jugement**
 - **Paul néglige toujours les règles de sécurité**
- **Une interprétation**
 - **Je pense que Paul était en retard**

LES CONSTATS

- Des actions centrées sur le facteur humain
- Des actions qui excluent de fait des dysfonctionnements
- Des actions qui ne traitent pas d’autres risques

AGIR APRES UN ACCIDENT DU TRAVAIL : TEMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité

Sécurité sociale l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

TEMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE

Le contexte

- Entreprise de 300 salariés
- Installation d'équipements neufs
- Une sinistralité sous la moyenne

L'accident

- Opération de déchargement de palettes
- Sur chantier
- Une situation d'urgence
- Accident mortel

Les constats

- Pas ou peu de coordination
- Inadéquation du matériel
- Défaut de formation

L’ANALYSE DE L’ACCIDENT DU TRAVAIL

Méthode

Arbre des causes

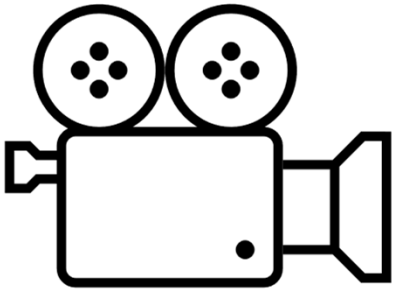
Causes identifiées

- Organisation des chantiers
- Organisation de la livraison et choix de l’engin de manutention
- Formation

Mesures de prévention

- Réponse conjointe aux appels d’offres des services Commercial et Technique
- Instauration de délais incompressibles pour la livraison
- Protocoles de sécurité
- Travail auprès des fournisseurs
- …

TEMOIGNAGE VIDEO DE L’ENTREPRISE



TEMOIGNAGE D’UNE ENTREPRISE

A retenir

- **Analyse participative**
- **Recherche de solutions**
- **Mesures organisationnelles, techniques et humaines**
- **Démarche d’amélioration continue**



Brochure INRS PV 21 Amélioration de la performance par la prévention : retour d'expérience

COMMENT AGIR ?

LE DISPOSITIF DE FORMATION EVRP-AAT

Doc de réf

Niveau	Objectif	Dispensateur	Prérequis
Formation du **dirigeant** « Engager et maintenir une démarche d'analyse des risques pérenne dans son entreprise »	Elaborer sa stratégie d'analyse des risques intégrant les objectifs visés, les ressources à mobiliser nécessaires à la réalisation de son projet	Carsat (et/ou formateur certifié EvRP-AAT pour une entité habilitée)	
Formation du **référent** « Articuler l'analyse AT et la démarche d'EvRP pour améliorer les pratiques prévention de son entreprise »	Mettre en œuvre les démarches complémentaires d'EvRP et d'analyse d'AT et concevoir un plan d'actions	Formateur certifié EvRP-AAT pour une entité habilitée	Bases en prévention
Sensibilisation des **travailleurs**	Identifier et informer des situations dangereuses rencontrées et proposer des mesures de prévention	Référent EvRP-AAT	

Préventica LYON 6 > 8 Oct.
INRS Institut National de Recherche et de Sécurité
L'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS
VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

LE DIRIGEANT « Engager et maintenir une démarche d'analyse des risques pérenne dans son entreprise »

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

Sécurité sociale l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

Domaine de compétences – Engager l’entreprise dans une démarche d’analyse des risques professionnels

Compétence 1 - Elaborer une stratégie d’analyse des risques professionnels à partir d’un état des lieux partagé

Compétence 2 - Allouer les ressources nécessaires pour garantir la mise en œuvre d’une démarche pérenne d’analyse des risques professionnels au sein de l’entreprise

LE RÉFÉRENT EVRP-AAT
« Articuler l'analyse AT et la démarche d'EvRP pour améliorer les pratiques prévention de son entreprise »

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

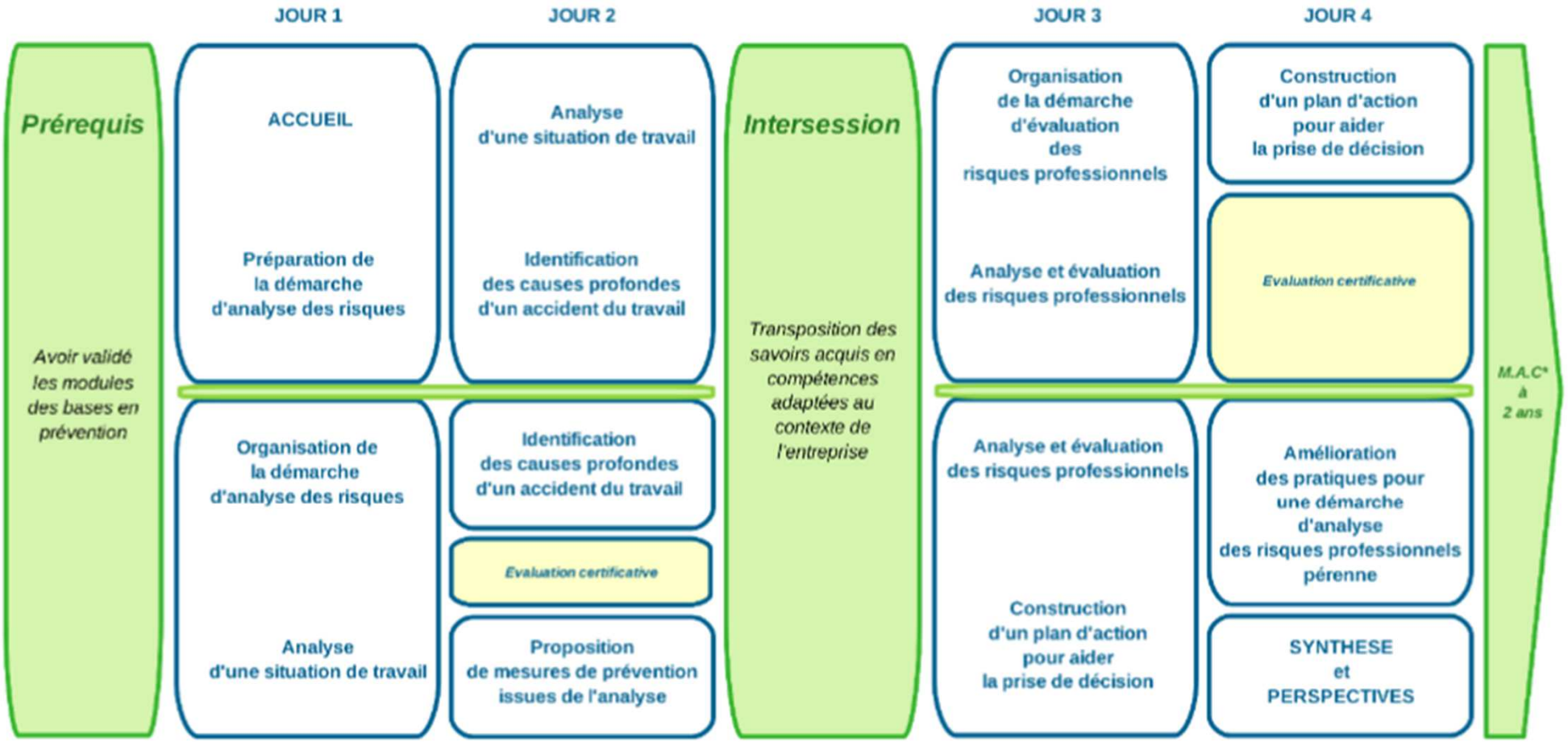
l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

Domaine de compétences – Organiser sous la responsabilité du dirigeant la démarche d'analyse des risques
Compétence 1 - Contribuer à l'état des lieux des pratiques de l'entreprise en matière de prévention des risques pour ajuster la démarche d'analyse des risques
Compétence 2 - Favoriser une démarche d'analyse pluridisciplinaire et participative en mobilisant les ressources allouées
Compétence 3 - Contribuer à l'évaluation de la démarche d'analyse des risques professionnels pour favoriser sa pérennité

Domaine de compétence – Mettre en œuvre une démarche d'analyse des risques répondant à la stratégie définie par le dirigeant
Compétence 4 - Déployer la démarche d'analyse des risques professionnels par une approche a priori (EvRP)
Compétence 5 - Déployer la démarche d'analyse des risques par une approche a posteriori (AAT)
Compétence 6 – Proposer un plan d'actions en lien avec l'analyse des risques professionnels et faciliter la prise de décision

LE RÉFÉRENT EVRP-AAT



8h

1j
Intersession :
2 à 4 semaines

1j

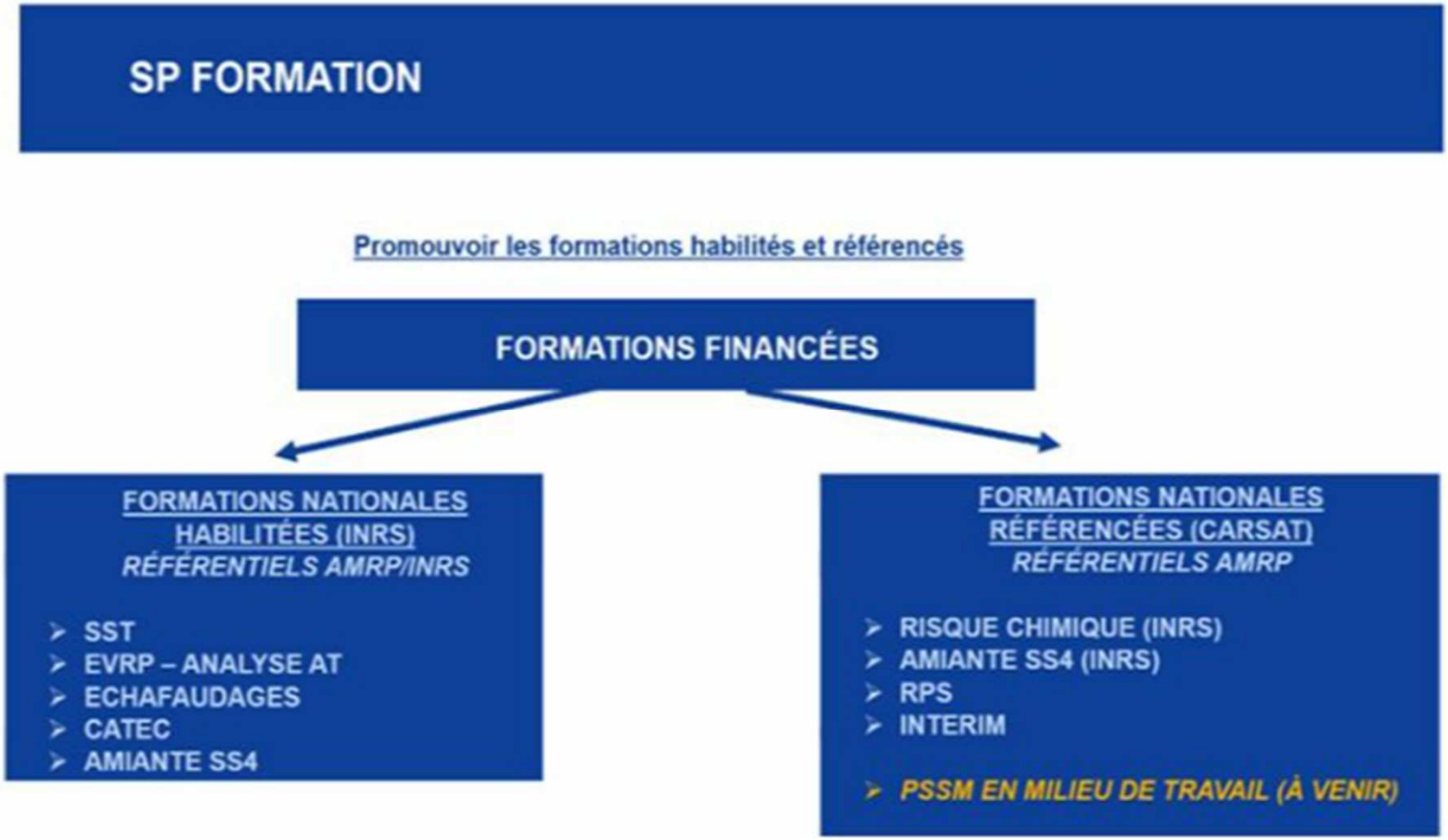
LA SUBVENTION PRÉVENTION FORMATION

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

Sécurité sociale l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail


SP FORMATION
Promouvoir les formations habilités et référencés
FORMATIONS FINANCÉES
FORMATIONS NATIONALES HABILITÉES (INRS)
RÉFÉRENTIELS AMRP/INRS
SST
EVRP – ANALYSE AT
ECHAFAUDAGES
CATEC
AMIANTE SS4
FORMATIONS NATIONALES RÉFÉRENCÉES (CARSAT)
RÉFÉRENTIELS AMRP
RISQUE CHIMIQUE (INRS)
AMIANTE SS4 (INRS)
RPS
INTERIM
PSSM EN MILIEU DE TRAVAIL (À VENIR)

LES OUTILS DE L'INRS

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

Sécurité sociale l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

Consulter l'outil



Agir suite à un accident du travail

OUTIL

Elaboré par l'INRS et l'Assurance Maladie risques professionnels, cet outil permet aux entreprises de moins de 50 salariés de mettre en place des actions correctives suite à un accident du travail.
Après une phase d'enquête, pour laquelle un guide est mis à disposition, il est possible de sélectionner les causes de l'accident parmi celles listées dans l'outil. Pour chaque cause, une liste de mesures à mettre en place est ensuite proposée. Il est possible d'ajouter des causes et des mesures en complément de celles pré renseignées. Au terme de la démarche un plan d'actions reprenant l'ensemble des mesures correctives choisies est disponible en téléchargement.

Référence INRS	outil82
Nature	Logiciel en ligne
Date de publication	03/2021

Télécharger

Télécharger le support d'aide au recueil des informations

Consulter



Analyser les accidents du travail et agir pour leur prévention

BROCHURE

L'analyse des accidents en milieu professionnel permet de développer la connaissance de la réalité des situations de travail, d'identifier les causes d'accident et d'améliorer les dispositifs de prévention en place, afin de garantir la santé et la sécurité des salariés.
Cette brochure a pour objectif de guider l'employeur de façon pratique tout au long des différentes étapes de la démarche d'analyse d'un accident du travail. Elle rappelle les actions à réaliser et propose en annexe un support pratique pour le recueil immédiat des informations relatives à l'accident.

Support	Brochure de 28 pages, format 21 x 29,7
Référence INRS	ED 6481
Date de publication	03/2026
Collection	Démarche de prévention

Préventica LYON 6 > 8 Oct.

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

VOS QUESTIONS ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION
N'OUBLIEZ PAS D'ÉVALUER CETTE CONFÉRENCE

Retrouvez cette présentation à l'issue du salon

sur le site de Préventica Lyon 2026 : rubrique Conférences

Suivez-nous sur Linkedin

- Carsat Rhône-Alpes
- Carsat Auvergne
- INRS France
- Assurance Maladie – Risques professionnels